

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Validité des brevets de Neptune confirmé par l'Office australien des brevets La troisième tentative de contestation d'Enzymotec échoue

Laval (Québec), CANADA, le 7 novembre 2016 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (NASDAQ: NEPT – TSX: NTB) (« Neptune » ou la « Société »), a annoncé aujourd'hui que l'Office australien des brevets a confirmé la validité de toutes les 97 allégations en vertu du brevet australien sur la composition de la matière de Neptune (AU 2002322233) (les « revendications de Neptune »). Par conséquent, Neptune a surmonté la troisième tentative d'Enzymotec Ltd. et d'Enzymotec USA, Inc. (ensemble, « Enzymotec ») pour invalider les allégations de Neptune.

Aux termes d'un accord de règlement et de licence conclu avec Enzymotec le 27 avril 2014 (« l'Accord »), les obligations de redevances d'Enzymotec en Australie dépendent du maintien de la validité d'au moins l'une de certaines allégations de Neptune. Compte tenu des conclusions de l'Office australien des brevets, Neptune cherche à recouvrer toutes les redevances payables à Neptune en vertu de l'Accord. De plus, Neptune a le droit de résilier et de révoquer la Convention de licence qui permet à Enzymotec de vendre de l'huile de Krill en Australie en cas de non-respect de leurs obligations.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées et offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques. Neptune propose aussi divers ingrédients spécialisés, dont l'huile de krill de première qualité fabriquée dans ses installations de pointe, ainsi que toute une gamme d'autres huiles marines, huiles de graines et ingrédients spécialisés. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis sous la marque OCEANO3^{MC} en ligne au www.oceano3.com. La marque est également vendue en vrac à des distributeurs sans marques. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 48 %, Acasti Pharma inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de

ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle »), et le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune disponibles sur SEDAR, à www.SEDAR.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements ou à des événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource de Neptune

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
(+1) 450 687-2262
m.paradis@neptunecorp.com
neptunecorp.com

James Carbonara
Hayden IR
(+1) 646 755-4712
james@haydenir.com

Pierre Boucher
MaisonBrison
(+1) 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com